

Le Mot du Président

Dans le cadre de cette assemblée générale du 3 Octobre, mon rapport moral relatera obligatoirement un certain nombre d'évènements qui se sont prolongés sur l'année 2012.

Ainsi en est-il du chantier concernant l'élaboration du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) visant à réunir les trois associations départementales (19 - 23 – 87) en vue d'une politique plus cohérente et plus efficace autour d'objectifs partagés.

Les trois associations ont convenu dans un premier temps de conserver l'intégrité de leur identité départementale. Elles ont ainsi décidé de l'élaboration d'un GCSMS (Groupement de coopération Social ou médico-social) portant le nom, de « PEP en Limousin ») qui devient l'interlocuteur de l'Agence Régionale de Santé « ARS » :

- pour la définition conjointe des objectifs et des actions entreprises*
- pour l'attribution et la gestion des moyens budgétaires*
- pour l'évaluation des résultats attendus au regard des objectifs définis en commun ;*

Il faut savoir que le présent contrat d'objectifs et de moyens a été signé le 5 Juillet 2012 à Panazol entre l'ARS, les Conseils Généraux 19 – 23 – 87, l'administrateur du GCSMS et les trois présidents des Unions Départementales après pratiquement deux années de travaux dans le cadre d'un comité de pilotage animé par Claude CLAVE.

Les travaux furent parfois difficiles et les réunions nombreuses, mais aujourd'hui nous retiendrons d'abord l'aspect positif de ce nouvel outil, aux avantages non négligeables :

- plus de cohérence entre les actions des trois départements dans le domaine du médico-social*
- un contrat qui est signé pour une durée de 5 ans à moyens constants qui permet une meilleure définition des orientations*
- une enveloppe régionale constituée de 3 dotations départementales repérées nécessaires sur chaque association départementale.*

Comme nous l'avons décidé, les Administrateurs représentants de l'Association Départementale 23 ont respecté scrupuleusement les souhaits du CA pour arriver à une solution qui ne fragilise pas notre Association et ne déstabilise pas non plus nos établissements.

Les inquiétudes furent tout de même grandes au niveau des personnels malgré notre souci de les rassurer. Aujourd'hui on peut dire que la restructuration qui a suivi montre que celle-ci a tenu compte de la nouvelle situation avec des moyens légèrement différents débouchant sur un nouvel organigramme qui se veut rationnel, dynamique et que l'on souhaite performant.

L'incertitude et les désagréments liés au départ de Claude BLERON directeur CMPP - CAMPS, mais aussi les suppressions de postes de 2 rééducateurs nous ont bien sûr mis en difficulté par

rapport à notre volonté de rendre le meilleur service de soin aux jeunes enfants qui attendent nombreux l'intervention du CMPP.

Après une grande déception en juin, c'est avec une certaine satisfaction que nous avons appris le maintien d'un rééducateur psychomotricité à la rentrée de septembre. Je voudrais remercier bien sincèrement le DASEN (Directeur d'Académie des Services de l'Éducation Nationale) sensible à notre demande réitérée pour conserver les moyens mis à disposition par l'Éducation Nationale.

Le dossier des EMALA fut également l'objet de nombreuses discussions et même si bien sûr on ne peut être satisfait de la diminution du service rendu aux élèves des petites écoles rurales, nous pouvons aussi apprécier l'effort consenti pour ne pas démolir, voire amputer le dispositif depuis longtemps reconnu comme performant pour tendre vers l'égalité des chances en milieu rural.

Deux autres actions des PEP méritent une mention toute particulière :

- d'une part l'engagement de notre Association via Sylvie BENOIT dans la réflexion qui est menée avec l'Inspection Académique sur le décrochage scolaire... thème oh combien d'actualité en ces périodes de désordre social.*
- d'autre part la responsabilité confiée à notre association concernant la MDA (Maison des adolescents), là encore sous la houlette de Sylvie BENOIT qui assure la direction, la gestion, l'animation, de ce service dont on peut mesurer la rapidité d'évolution.*

Avec toutes ces nouvelles dispositions, j'ai conscience à ce jour que notre Association a franchi un nouveau cap, de part la densité des actions et du travail accompli. Cette réussite n'est possible que grâce à nos nombreux partenaires, Education Nationale, Conseil Général... mais aussi eu égard à l'engagement sans réserve de Sylvie BENOIT maintenant Directrice Générale (Association + établissements) ainsi qu'au climat de confiance que nous voulons continuer d'instaurer entre les établissements et l'Association.

Une confiance que le Ministre de l'Éducation Nationale veut aussi nous redonner en insistant sur :

- « l'importance qu'il accorde à l'action conduite par notre mouvement »*
- « au lien qu'il souhaite resserrer et consolider en s'appuyant sur notre histoire commune » reconnaissant ainsi notre action en faveur*
 - Des enfants en difficulté*
 - Des jeunes en situation de handicap*
 - De l'égalité des chances*

et désirant nous associer dans sa démarche de refondation de l'école, qui s'avère aujourd'hui véritablement nécessaire, et les PEP sont bien sûr d'accord pour s'associer étroitement à cette démarche de progrès.

Jean Claude TRUNDE